

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT
LE LUNDI 20 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mai, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

Secrétaire de séance : MARGUET Jean-Charles

Nombre de membres : 10

Présents : 10

Gilles MAGNIN-FEYSOT, Claude POURCHET, Jacques DE GRIBALDY, Jean-Claude MAIRE, Adrien PELLEGRINI, Gérard CHEVENEMENT, Marie RUFENACHT (suppléante de Claude-BARTHOD-MICHEL), Emeric GUINCHARD, Cyril MERCET, Jean-Charles MARGUET

Date de la convocation : 07/05/2019

Date d'affichage : 11/06/2019

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de la nouvelle Régie des Visites de l'Abbaye
2. Retour de la réunion du 21 mai avec la DRAC et la Communauté de Communes sur les Travaux de l'Abbaye
3. Retour sur la réunion du 06 mai avec l'Abbé Ruffiot pour la gestion de l'Eglise Abbatiale
4. Point sur les investissements réalisés en début d'année : chaudière (vote du crédit), mise aux normes ERP de l'Ecole,
5. Point sur les postes d'ATSEM/Accompagnatrices de bus à l'Ecole (départ en retraite de Marie-Jo, mutualisation entre les postes d'accompagnatrices de bus et d'ATSEM) et positionnement sur la demande de 3^{ème} ATSEM à temps plein émise par l'Ecole Intercommunale.
6. Questions Diverses

1. Présentation de la nouvelle Régie des visites de l'Abbaye :

Suite au regroupement des Offices de Tourisme au sein de l'Office de Destination « Office du Haut-Doubs », la Trésorerie Générale de Pontarlier, associée à celle de Mouthe et à celle de Frasne et de Levier, a demandé aux collectivités propriétaires des lieux et aux régisseurs la refonte des Régies de Recettes afin de replacer les collectivités au cœur des flux financiers, refonte assortie d'une réorganisation recadrée.

Ainsi pour la Régie de Recettes des Visites de l'Abbaye, il convient de statuer avant l'été. L'organisation suivante semble être la plus appropriée :

- Un Régisseur titulaire et un suppléant faisant partie des agents du Syndicat du Pays de Montbenoit (Caroline HUTIN et Franck GUINCHARD), sachant qu'il ne peut pas s'agir d'un élu. Deux sous-Régies, l'une placée à l'Office de Tourisme et l'autre placée aux Amis de l'Abbaye. Ainsi seront nommés deux sous-régisseurs : Michèle MARGUET et Jérôme BINETRUY.
- Le fonctionnement pourra être centralisé au Syndicat, dans le coffre de l'Agence Postale : les sous-régisseurs apporteront les fonds au régisseur qui les emmènera à la Trésorerie. Il n'y aura donc plus qu'un seul dépôt en TP, ce qui facilitera ensuite l'intégration des fonds dans le budget du Syndicat.

Les différents actes sont en relecture auprès de la Trésorerie qui doit donner sa validation préalable au vote du Conseil Syndical. Les régisseurs actuels doivent également démissionner de leur poste pour pouvoir être renommés en tant que sous-régisseurs.

Normalement les choses seront en ordre pour le prochain Conseil Syndical.

Liquidation des comptes de l'ancien Office de Tourisme : il reste 12 000€ en actif. Cette somme peut servir à consolider les négociations faites avec l'Office de Tourisme du Haut-Doubs : maintien d'un poste temps plein à Montbenoit. Pour que les choses soient entérinées, une convention va être rédigée mais cette convention va être signée par la Communauté de Communes qui a la compétence Tourisme. C'est René Jacquet qui est délégué. 75% de la somme ira à l'Office de Tourisme du Haut-Doubs et 25% de la somme ira à l'association des amis de l'abbaye.

2. Préparation de la réunion du 21/05/2019 avec la DRAC et la Communauté de Communes sur les travaux de l'Abbaye de Montbenoît

Des points de vus divergents se font ressentir entre l'architecte et la DRAC sur plusieurs points : la consolidation de la structure par tirants et la fourniture de pierre de taille. La collectivité se retrouve en position centrale entre les deux acteurs. Le Conseil Syndical souhaite que les travaux de restauration de l'abbaye (nef et clocher) soient débutés au plus vite. Un report des travaux peut faire annuler la subvention de la préfecture dans le cadre du FSIPL.

La conformité électrique a été demandée à SOCOTEC sur le clocher. Il reste 3 points à lever, G. MAGNIN-FEYSOT et F. GUINCHARD s'en occupent. L'étude avait été demandée par la Communauté de Communes pour anticiper une éventuelle demande au cours des travaux.

3. Retour sur la réunion du 06 mai avec l'Abbé Ruffiot pour la gestion de l'église abbatiale

Pour rappel, avant que la chaudière de l'Abbaye ne tombe en panne, le Syndicat souhaitait que le chauffage de l'Eglise soit pris en charge par la paroisse. L'abbé Ruffiot semble d'accord, reste à travailler sur la répartition des coûts, C. MERCET prépare un tableau car il est surtout très impatient de connaître le prix d'une messe (ce qui nécessite des relevés de compteurs réguliers cette année). Il est également d'accord pour qu'il y ait un filtrage des visites dès le clocher. Une convention est cours de préparation, elle sera mise au vote du Conseil Syndical au prochain Conseil.

4. Proposition d'emprunt du Crédit Agricole de Montbenoît

Pour rappel, le Syndicat du Pays de Montbenoît doit emprunter 89K pour payer la chaudière de l'Abbaye. Une première offre sur 15 ans avait déjà attiré l'attention des membres du Syndicat, mais elle était à 1.70%. La nouvelle offre proposée est à 1,20% Elle est adoptée à l'unanimité.

5. Point sur l'école avant la réunion du mardi 21 au soir

La directrice de l'Ecole demande un troisième poste d'ATSEM à temps complet.

Une première solution serait déjà de regrouper les postes d'accompagnatrices de bus et d'Atsem. S Dabère va remplacer MJ Ruffenacht, elle passe actuellement son concours d'ATSEM de la Fonction Publique Territoriale et il va être proposé à C Roland de remplacer S Dabère. Les deux garderont leur travail d'accompagnatrice de bus. La question du ménage, fait actuellement par MJ Ruffenacht va donc se poser et pourrait être résolue par une légère augmentation des heures d'un des agents d'entretien. En tous cas les heures vont d'abord être proposées en interne, aux agents déjà en place. C. Roland n'étant pas loin de la retraite, son remplacement pourra être fait par une ATSEM qui fera également accompagnatrice de bus. Par contre, à la demande du Centre de Gestion, il sera très probablement fait par un agent titulaire du concours d'ATSEM, de préférence avec un CAP, ce qui va permettre de stabiliser les postes d'ATSEM de l'Ecole tout en les professionnalisant. L'objectif est de limiter les postes de titulaires au sein du Syndicat tout en professionnalisant l'équipe dans le temps.

D'autres éléments peuvent être apportés à la réunion de demain soir :

- Beaucoup de travaux ont été effectués par F. GUINCHARD,
- La création de regards d'aération par Isabey TP a permis de venir à bout des pbs d'odeur. Il s'agit de les sécuriser à présent. G. Chevènement et A. Pellegrini vont aller vérifier les robinets et les vides sanitaires.
- Des devis pour la mise aux normes ERP, notamment des escaliers, ont été demandés, notamment à l'entreprise Vuillemin.
- Les parents ont demandé qu'on remette du sable dans le bac, mais bien sûr cela salit l'école, donc le personnel n'est pas très positif sur ce point. Les élus parleront du pb aux parents et les feront voter sur ce point.
- Une intervention va être faite sur la box orange pour résoudre le pb de la double sonnerie.

6. Questions Diverses

- **M. Guy Bruchon présente une facture de 2017 pour une intervention datant de 2014 (mandat précédent)**

JC. Marguet a vu avec lui, il s'agit d'une intervention très ancienne, datant d'avant ce mandat. Si la trésorerie accepte la facture, il est entendu pour la payer. Mais il faut d'abord appeler la trésorerie.

- **Proposition d'achat d'un tracteur tondeuse**

Il s'agit d'équiper l'employé technique intercommunal d'un tracteur tondeuse d'occasion. Le prix est de 3000€ TTC.

La décision est mise au vote : pour : 8, absentions : 1, J.C. Marguet se retire de la délibération et du vote.

- **Mise à Disposition du garage de Ville-du-Pont pour l'employé intercommunal**

Le Conseil Municipal de Ville-du-Pont propose de faire une location du garage au Syndicat du Pays de Montbenoît. Le bail pourra être examiné au prochain Conseil Syndical. Plusieurs travaux sont à prévoir dans ce local, la question du financement reste en suspens.

La séance est levée à 22h30

Le prochain Conseil Syndical aura lieu le 24 juin à 20h.

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT